

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

CABINET CIVIL
Cellule de Communication

CIVIL CABINET
Communication Unit

VISITE OFFICIELLE DU PRÉSIDENT EMMANUEL MACRON AU CAMEROUN

YAOUNDE | 25 - 27
Juillet-July 2022

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

CONTEXTE ET ENJEUX DE LA VISITE	Page 5 - 6
BIOGRAPHIE DU PRÉSIDENT EMMANUEL MACRON	Page 7
BIOGRAPHIE DU PRÉSIDENT PAUL BIYA	Page 8 - 10
PRÉSENTATION DE LA FRANCE	Page 11
PRÉSENTATION DU CAMEROUN	Page 12 - 15
COOPÉRATION POLITIQUE ET DIPLOMATIQUE	Page 16 - 18
COOPÉRATION ÉCONOMIQUE, COMMERCIALE, FINANCIÈRE ET TECHNIQUE	Page 19 - 20
COOPÉRATION EN MATIÈRE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE	Page 21 - 22
GRANDS PROJETS RÉALISÉS AVEC L'APPUI DE L'AFD	Page 23 - 24

CONTEXTE ET ENJEUX DE LA VISITE

A l'invitation de Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, le Président de la République Française, Son Excellence Monsieur Emmanuel Macron, effectue une visite officielle au Cameroun, du 25 au 27 juillet 2022. Il s'agit de son premier voyage en Afrique depuis sa réélection au mois d'avril dernier pour un deuxième mandat au Palais de l'Élysée.

Le Chef de l'État français inaugure sa tournée subsaharienne par le Cameroun, un pays qui entretient des relations anciennes avec la France.

Cette visite donne l'occasion aux deux Chefs d'État de réaffirmer la solidité de l'axe Yaoundé-Paris, dans l'écoute et le respect mutuels.

La visite du Président Macron intervient dans un contexte international particulier, marqué notamment par les effets néfastes de la crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19 et la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

Ces crises sont une source de grande préoccupation pour le monde entier, et principalement pour les pays africains, actuellement confrontés à une nouvelle récession économique et à la menace d'une insécurité alimentaire.

Le terrorisme demeure également une menace lancinante dans plusieurs pays du continent.

Même si le Cameroun fait face à la situation de tension dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ainsi qu'aux incursions sporadiques de la secte terroriste Boko Haram dans certaines localités de la région de l'Extrême-Nord, le pays s'emploie à construire et à consolider son développement sur la base de la nouvelle Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30).

Au plan politique, le Cameroun évolue patiemment, mais sûrement vers l'édification d'une société démocratique.

En octobre 2018, le Président Paul BIYA a été brillamment réélu par le peuple camerounais pour un nouveau mandat. Le Chef de l'État a mis en place le vaste programme des « Grandes Opportunités », qui fait suite à la politique des « Grandes Réalisations » conduite tout au long du septennat 2011 - 2018, et du septennat des « Grandes Ambitions » mis en œuvre entre 2004-2011.

La politique des « Grandes Opportunités » met un point d'honneur sur l'amélioration des conditions de vie des populations, la consolidation de la paix, de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale, la stimulation et la transformation de l'économie, afin de faire accéder le pays à l'émergence à l'horizon 2035, le renforcement de l'innovation et la lutte contre toutes les formes d'exclusion.

Nonobstant les nombreux défis sécuritaires auxquels le pays fait face, le Cameroun a enregistré de nombreuses avancées, notamment dans les domaines de l'éducation, la santé, la promotion sociale des femmes et des jeunes, la construction des infrastructures socioéconomiques et la démocratisation, avec en prime la consolidation du processus de décentralisation. Il poursuit inlassablement ses efforts pour faire reculer la pauvreté et poursuivre les grandes mutations en vue de son émergence.

Au début de cette année 2022, le Cameroun a organisé avec succès, la Coupe d'Afrique des Nations de football CAN TOTALENERGIES CAMEROUN 2021. Le pays s'est, à cette occasion, doté des infrastructures modernes qui font la fierté de cette grande Nation sportive et de tout



le continent africain.

A l'image du Cameroun qui en subit les conséquences, la France est préoccupée par la persistance de l'insécurité dans le Bassin du Lac Tchad et le Golfe de Guinée. Dans le cadre de la lutte contre Boko Haram, contre la criminalité transfrontalière, la France se tient fermement aux côtés du Cameroun. De cette visite du Président Macron, le Cameroun est en droit d'attendre un appui pour la reconstruction du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, et de l'Extrême-Nord et au renforcement du processus de décentralisation.

La France dans le monde

La France est la 7^{ème} puissance économique du monde (sources : Fonds Monétaire International et Banque Mondiale - Octobre 2021). Membre fondateur de l'Union Européenne, elle est notamment membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, du Groupe des sept (G7) pays les

plus industrialisés (G7) et de bien d'autres regroupements d'Etats.

C'est un partenaire non seulement traditionnel, mais aussi stratégique du Cameroun. Le partenariat entre les deux pays couvre de nombreux domaines. Et le Cameroun apprécie à sa juste valeur, l'appui de la France à ses efforts de développement.

La dernière visite d'un Chef d'Etat français au Cameroun remonte au 3 juillet 2015 avec le Président François Hollande. Tandis que la dernière visite officielle du Président Paul BIYA en France date du 24 juillet 2009.

Sous la présidence d'Emmanuel Macron, le Président Paul BIYA a séjourné en France dans le cadre des rencontres internationales, notamment à l'occasion du *One Planet Summit* à Paris le 12 décembre 2017, à la Sixième Conférence de Reconstitution des Ressources du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, tenue à Lyon du 9 au 10 octobre 2019, et au Sommet de Paris sur la Paix du 12 au 13 novembre 2019.

BIOGRAPHIE DU PRÉSIDENT EMMANUEL MACRON

Emmanuel MACRON est le huitième Président de la Vème République française.

Fondateur du mouvement « En Marche ! », créé le 06 avril 2016, il l'a dirigé jusqu'à sa première victoire à l'élection présidentielle, le 07 mai 2017.

Le 24 avril 2022, Emmanuel MACRON est réélu Président de la République.

Né en décembre 1977 à Amiens, dans la Somme, Emmanuel MACRON a étudié la philosophie avant d'intégrer l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), dont il a été diplômé en 2004.

Emmanuel MACRON a alors intégré l'Inspection Générale des Finances (IGF) où il a travaillé quatre (04) ans avant de rejoindre le secteur bancaire.

Il est devenu, en 2012, Secrétaire Général-adjoint de la Présidence de la République. Il a quitté ses fonctions en juillet 2014 avant de devenir Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique d'août 2014 à août 2016.



BIOGRAPHIE DU PRÉSIDENT PAUL BIYA

Son Excellence Paul BIYA est né le 13 février 1933 à Mvomeka'a dans l'arrondissement de Meyomessala, département du Dja-et-Lobo, région du Sud.

S.E. Paul BIYA est le deuxième Chef de l'Etat du Cameroun. Il a accédé au pouvoir le 06 novembre 1982 suite à la démission du Président Ahmadou AHIDJO.

Études primaires et secondaires :

- C.E.P.E. : juin 1948 (Ecole catholique de Nden) ;
- Pré-séminaire Saint Tharcissius à Edéa (1948- 1950) ;
- Petit Séminaire d'Akono (1950-1954) ;
- B.E.P.C. : juin 1953 ;
- Lycée Général Leclerc de Yaoundé (1954- 1956) ;
- Baccalauréat 1^{ère} partie : Juin 1955 ;
- Baccalauréat 2^{ème} partie (série philosophie) : Juin 1956.

Etudes supérieures :

Au Lycée Louis Le Grand de Paris ;

A l'Université de Paris Sorbonne (Faculté de Droit) ;

A l'Institut d'Etudes Politiques de Paris ;

A l'Institut des Hautes Etudes d'Outre-mer.

Diplômes obtenus :

1960 : Licence en Droit Public;

1961 : Diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Paris;

1962 : Diplôme de l'Institut des Hautes Études d'Outre-mer (IHEOM);

1963 : Diplôme d'Études Supérieures en Droit Public.

Décorations :

Grand Maître des Ordres Nationaux ;
Commandeur de l'Ordre National, de classe exceptionnelle (République Fédérale d'Allemagne) ;

Commandeur de l'Ordre National (Turquie) ;

Grand Croix de l'Ordre National du Mérite Sénégalais ;

Grand Officier de la Légion d'Honneur (France);

Great Commander of the Medal of St-George (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ;

Grand Collier de l'Ordre du Ouissam Mohammadi (Royaume du Maroc) ;

Great Commander of the Order of Nigeria (République Fédérale du Nigéria) ;

Docteur Honoris Causa de l'Université de Maryland (USA) ;

Professeur Honoraire de l'Université de Beijing (République Populaire de Chine) ;

Titulaire de plusieurs décorations de divers autres pays.

Carrière :

• Octobre 1962

Monsieur Paul BIYA est nommé Chargé de Mission à la Présidence de la République dès son retour de Paris ;

• Janvier 1965

Monsieur Paul BIYA est nommé Directeur de Cabinet du Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Culture ;

• Juillet 1965

Monsieur Paul BIYA est Secrétaire Général du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Culture ;

• Décembre 1967

Monsieur Paul BIYA est nommé Directeur du Cabinet Civil du Président de la République ;

• Janvier 1968

Tout en gardant le poste de Directeur du Cabinet Civil, Monsieur Paul BIYA se voit hissé aux fonctions de Secrétaire Général de la Présidence de la République ;

• Août 1968

Monsieur Paul BIYA est nommé Ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République ;

• Juin 1970

Monsieur Paul BIYA devient Ministre d'État, Secrétaire Général de la Présidence de la République ;

• Juin 1975

Monsieur Paul BIYA est nommé Premier Ministre de la République du Cameroun ;

• Juin 1979

La Loi N°79/02 du 29 juin 1979 fait du Premier Ministre le successeur constitutionnel du Président de la République ;

• 06 novembre 1982

Monsieur Paul BIYA prête serment comme Président de la République du Cameroun, le deuxième de l'histoire du pays. Cette cérémonie se déroule au Palais de l'Assemblée Nationale, devant les élus du peuple, suite à la démission, le 04 novembre 1982, du Président Ahmadou AHIDJO.

Au moment de son accession à la magistrature suprême, Paul BIYA est le 1^{er} Vice-président du Comité Central et Membre du Bureau Politique de l'Union Nationale Camerounaise (UNC).

Elu Président de la République le 14 janvier 1984, réélu le 24 avril 1988, le 11 octobre 1992 (première élection au suffrage universel direct avec multiplicité de candidatures au Cameroun), le 11 octobre 1997, le 10 octobre 2004, le 09 octobre 2011 et le 7 octobre 2018.

Elu Président de l'Union Nationale Camerounaise, le 14 septembre 1983.

Elu Président du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) après la transformation de l'UNC en RDPC, le 24 mars 1985 à Bamenda.

En promulguant, le 19 décembre 1990, la loi sur les associations et les partis politiques, Le Président Paul BIYA a restauré le multipartisme au Cameroun (depuis le 1^{er} septembre 1966, le pays vivait sous le régime du monopartisme de fait).

A ce jour 329 partis politiques ont été légalisés au Cameroun (source : MINAT- Juillet 2022). Le RDPC a obtenu la majorité absolue lors des élections législatives de mars 1997, de juin 2002, de juillet 2007, de septembre 2013 et février 2020.

Malgré ces victoires, le Président de la République a toujours choisi de former des gouvernements d'ouverture. Cinq (05) partis sont représentés dans le gouvernement : le RDPC, l'UNDP, l'ANDP, le FSNC et le PADDEC.



Publications :

Le Président Paul BIYA est l'auteur d'un essai politique, "Pour le Libéralisme Communautaire", éditions Marcel Fabre, Lausanne 1987.

Cet ouvrage a été traduit en anglais, en allemand et en hébreu.

Le Chef de l'Etat y annonce l'avènement du multipartisme (devenu officiel en 1990) après l'étape transitoire du parti unique. Il annonce son option pour le libéralisme économique et l'initiative privée tout en préconisant

la solidarité nationale, la répartition équitable des fruits de la croissance, la justice propre aux diverses communautés qui forment la Nation.

Enfin, il réaffirme la nécessité de moderniser l'Etat et d'entretenir des relations de coopération avec les autres pays du monde.

Vie conjugale :

Son Excellence Paul BIYA est marié à Madame Chantal Pulchérie BIYA. Il est père de trois (03) enfants : Franck Emmanuel BIYA, Paul BIYA Junior et Anastasie Brenda BIYA EYENGA.

PRÉSENTATION DE LA FRANCE

La France est un pays d'Europe occidentale. Elle partage ses frontières territoriales avec la mer du Nord et la Manche (Nord-ouest), l'océan Atlantique (Ouest), l'Espagne (Sud-ouest), la Méditerranée (Sud), l'Italie (Sud-est), la Suisse (Est), et l'Allemagne, le Luxembourg et la Belgique (Nord-est).

Le pays est composé de la France métropolitaine (France continentale et Corse), de cinq (05) départements d'outre-mer (Guyane, Martinique, Réunion, Guadeloupe, Saint-Pierre-et-Miquelon), et de quatre (04) territoires d'outre-mer à statut particulier (Mayotte, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française).

Devise nationale : « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Hymne national : « La Marseillaise ».

Administration

- Type d'État : République ;
- Chef de l'Etat : Emmanuel MACRON ;
- Langue officielle : Français ;
- Capitale : Paris.

Géographie :

- Superficie totale : 551 602 km² (France métropolitaine) ;
- Principales villes : Paris, Marseille, Lyon, Bordeaux, Lille, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier.

Histoire :

- Fête nationale : 14 juillet.

Données démographiques

- Population : 67,5 millions habitants (2021) ;
- Densité : 119 habitants / km² ;
- Croissance démographique : 0,2 (2021) ;
- Espérance de vie : 82 ans (2020) ;
- Taux d'alphabétisation : 99% ;
- Religion(s) : Catholicisme, Islam, Protestantisme, Judaïsme, Bouddhisme ;
- Indice du capital humain : 0.8 (2020).

Économie

- Monnaie : Euro ;
- PIB : 2 500,9 milliards d'Euro (2021) ;
- PIB par habitant : 43 518,5 \$US (2021) ;
- Croissance du PIB : 6,8% (2021) ;
- Inflation : 1.6% (2021) ;
- Dette publique : 114,5% du Produit Intérieur Brut (PIB) à la fin du premier trimestre 2022, contre 112,9% en décembre 2021 (source : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques - INSEE) ;
- Taux de chômage : 7,3 % au premier trimestre 2022 (résultats de l'enquête emploi du Bureau International du Travail - BIT) ;
- Déficit public : 6,5% du PIB (2021) ;
- Principaux importateurs et fournisseurs : Allemagne, Chine, Italie, Belgique, Espagne, Royaume-Uni et Pays-Bas.

- La France est la 7^{ème} puissance économique mondiale en valeur nominale (Sources : Fonds Monétaire International et Banque Mondiale - Octobre 2021) et la 10^{ème} économie en PPA, constituant 3.3% du PIB mondial ;

- Selon le Fonds Monétaire International (FMI), en 2021, la France était le 29^e pays au monde en PIB par habitant, avec 44 995 dollars par habitant ;

- Les principales entreprises françaises sont : AXA, Air France, TotalEnergies SE, EDF, Carrefour, Michelin, etc ;

- La France est la première puissance agricole de l'Union Européenne et le deuxième exportateur agricole mondial.



PRÉSENTATION DU CAMEROUN

Le Cameroun est un pays d'Afrique Centrale et Occidentale. Il est limité par le Nigeria (Ouest), l'océan Atlantique (Sud-ouest), la Guinée Equatoriale, le Gabon et le Congo (Sud), la République centrafricaine et le Tchad (Est), le lac Tchad (Nord). Situé au cœur de l'Afrique, le Cameroun possède un relief, un climat et une flore diversifiés. C'est pour cette raison qu'il est surnommé « l'Afrique en miniature ».

Devise : « Paix, Travail, Patrie ».

Hymne national : « Ô Cameroun, berceau de nos ancêtres ».

Administration

- Type d'Etat : République ;
- Chef de l'Etat : Paul Biya ;
- Langues officielles : Français et anglais ;
- Capitale : Yaoundé.

Géographie

- Superficie totale : 475 442 km² ;
- Principales villes : Yaoundé, Douala, Garoua, Maroua, Bamenda, Bafoussam, Ngaoundéré, Bertoua, Buéa, Ebolowa ...

Histoire

- Date de l'indépendance : 1^{er} janvier 1960 (Cameroun sous administration française) ;
- 1^{er} octobre 1961 (Cameroun sous administration britannique) et Réunification ;
- Fête nationale : 20 mai.

Démographie (source : Banque Mondiale)

- Population : 27,2 millions d'habitants ;
- Densité : 56 habitants / km² ;
- Croissance de la population : 2,5% (2021) ;
- Espérance de vie : 60 ans (2020) ;
- Taux d'alphabétisation : 77,1% (2018) ;
- Religion(s) : Christianisme, Islam, Animisme ;
- Indice du capital humain : 0,4 (2021).

Économie (source : Banque Mondiale)

- Monnaie : CFA (XAF BEAC) ;
- PIB 2021 : 45,24 milliards US\$;
- PIB par habitant : 1 661,7 \$US (2021) ;
- Taux de croissance du PIB : 3,5% ;
- Taux d'inflation : 2,3% ;
- Taux de chômage : 3,9% (2021) ;
- Taxe sur la valeur ajoutée : 19,25% ;
- 2020 Déficit budgétaire (pourcentage du PIB) : 3,19% ;
- Balance commerciale 2021 (pourcentage du PIB) : 0,84 milliard de dollars, soit une baisse de 35,5% par rapport à 2020 ;
- En 2020, le Cameroun était la 91^{ème} économie mondiale en terme de PIB ;
- Principaux clients en 2020 : Chine (18%), Pays-Bas (15,6%), États-Unis (10,9%), Inde (8,53%), Italie (6,71%) et France (6,04%) ;
- Principaux fournisseurs en 2020 : Chine (2,02 milliards de dollars), Nigeria (1,21 milliard de dollars), France (580 millions de dollars), Inde (254 millions de dollars) et Émirats arabes unis (229 millions de dollars) ;
- Principales exportations (2020) : Huiles de pétrole et huiles obtenues à partir de minéraux bitumineux (39,6%), cacao (20,62%), bois (16,06%), gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux (6,33%), or (4,83%), aluminium (2,5%), banane (2,46%), etc ;
- Production de pétrole brut : 61,00 (février 2022).

LES ACQUIS DE LA DEMOCRATIE

CARTE POLITIQUE

• Les Partis politiques

Le parti unique a été aboli au mois de décembre 1990. Il existe actuellement 329 partis politiques au Cameroun (source : MINAT - Juillet 2022). Mais, seuls huit (08) ont pu obtenir des sièges à l'Assemblée Nationale (2020) et sept (07) au Sénat (2018).

Assemblée Nationale :

1. Le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais, RDPC, parti du Président de la République : 152 députés ;
2. L'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès, UNDP : 07 députés ;
3. Le Social Democratic Front, SDF : 05 députés ;
4. Le Parti camerounais pour la Réconciliation Nationale, PCRN : 05 députés ;
5. L'Union Démocratique du Cameroun, UDC : 04 députés ;
6. Le Front pour le Salut National du Cameroun, FSNC : 03 députés ;
7. Le Mouvement pour la Défense de la République, MDR : 02 députés ;
8. L'Union pour un Mouvement Social, UMS : 02 députés.

Sénat :

1. RDPC (87) ; 2. SDF (07) ; 3. UNDP (02) ; 4. FSNC (01) ; 5. ANDP (01) ; 6. MDR (01) ; 7. UPC (01).

• Le système électoral

Mode de scrutin mixte : uninominal majoritaire à un tour et scrutin de liste majoritaire avec listes bloquées, pas de panachage ni vote préférentiel, et un brin de proportionnelle. Le seuil électoral est de 5%.

Le nombre de circonscriptions électorales.

Sénatoriales : 10 ;

Régionales : 10 ;

Législatives : 58 ;

Municipales : 360.

• Les élections.

Des élections se tiennent régulièrement avec pluralité de candidatures. Il en existe trois (03) types (présidentielle, parlementaire et locale).

Durée des mandats.

07 ans pour le Président de la République ;

05 ans pour les Sénateurs, les Députés, les Conseillers Régionaux et les Conseillers Municipaux.



LES LIBERTÉS POLITIQUES AU CAMEROUN

A l'instar de toutes les grandes démocraties libérales, les libertés publiques sont régies au Cameroun par un cadre juridique, notamment, la Constitution de la République du Cameroun (1996) et la Loi N°90/053 du 19 décembre 1990 relative à la liberté d'association au Cameroun, modifiée et complétée par la Loi N°2020/009 du 20 juillet 2020.

• Au sujet des manifestations publiques

La démocratie apaisée impulsée par le Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, fait face de manière récurrente à des velléités de bravade par certains acteurs socio-politiques des lois établies en matière des libertés publiques, notamment celles régissant les manifestations publiques.

A cet égard, depuis 2018, date de la dernière élection présidentielle au Cameroun, on a enregistré dans l'espace public, des manifestations à caractère insurrectionnel et/ou régionaliste.

Au regard de la diversité sociologique et culturelle de la Nation camerounaise, ces violations du cadre réglementaire régissant les libertés publiques sont de nature à mettre à mal la cohésion et l'équilibre du pays si chers au Chef de l'Etat camerounais;

• Le rôle pernicieux de l'espace cybernétique

L'avènement des réseaux sociaux, dont la plus value est incontestable, a toutefois été marqué par une prolifération des fausses informations (Fake News), et une tendance générale à l'amplification des discours de haine dans l'espace public.

En vue de la consolidation du vivre ensemble, il s'agit de circonscrire au maximum, à défaut de les éradiquer, ces discours de haine et les Fake News qui mettent continuellement à mal l'unité de la Nation.

L'espace médiatique : un vaste champ de liberté d'expression

Le Cameroun compte à date près de 600 organes de presse écrite, plus de 200 radios commerciales et communautaires, et près d'une quarantaine de chaînes de télévision privées et publiques. Un espace médiatique florissant jouissant d'une liberté de ton et d'une totale autonomie éditoriale.

Au regard de la violence des critiques observées au quotidien à l'endroit du gouvernement et des autorités publiques, le Cameroun est assurément un des rares pays au monde où les professionnels de la presse bénéficient pleinement des libertés qui leur sont garanties par la loi.

Au mépris de la réalité factuelle, certaines ONG à l'instar de «Reporter Sans Frontières», ne s'embarrassent pas de mauvaise foi pour présenter le Cameroun curieusement comme un pays dans lequel la presse est muselée.

Par ailleurs, certains médias étrangers confondent régulièrement la réalité des faits à la propagande politicienne contre le pouvoir camerounais.

Des campagnes d'instrumentalisation de l'opinion publique contre les Forces camerounaises de Défense et de Sécurité sur les multiples fronts

de guerre contre les terroristes de Boko Haram dans l'Extrême-Nord et les terroristes sécessionnistes dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, sont ainsi alimentées par lesdits médias.

Toutes choses inimaginables dans des démocraties occidentales en situation de guerre.

L'armée camerounaise intrépide face à Boko Haram

Les forces de défense et de sécurité sont parvenues à empêcher la secte terroriste Boko Haram à installer une de ses bases au Cameroun. Dans la région de l'Extrême-Nord, le Gouvernement a su inviter les populations à opposer une résistance aux terroristes.

C'est ainsi que plus de dix (10) mille personnes se sont spontanément mobilisées dans le cadre des comités de vigilance dont l'appui aux forces de défense et de sécurité est fortement apprécié. Ces comités de vigilance, dont les membres servent de guide ou d'éclaireurs, jouent aussi un rôle essentiel en matière de renseignement.

Grâce à la détermination et à la bravoure de l'armée camerounaise, Boko Haram a été réduit à sa plus simple expression. Les adeptes de cette secte terroriste sont désormais réduits à faire des incursions sporadiques dans des localités de la région de l'Extrême-Nord, au cours desquelles ils volent du bétail et des denrées alimentaires et incendient les habitations.

En somme, il s'agit davantage des actions de prédation. Toutefois, l'armée camerounaise ne baisse pas la garde.

Au sujet des sécessionnistes dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Le Cameroun, à l'instar de plusieurs autres pays dans le monde, applique la politique de tolérance zéro à l'égard des mouvements terroristes se revendiquant de la mouvance sécessionniste dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

L'Etat du Cameroun s'emploie activement au retour à la vie normale dans ces deux régions qui subissent la terreur des sécessionnistes depuis plusieurs années.

Un vaste programme de reconstruction desdites régions est en cours, tandis qu'au plan institutionnel, les deux (02) régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest jouissent désormais d'un « statut spécial », conformément aux recommandations du Grand Dialogue National convoqué par le Président Paul BIYA, du 30 septembre au 4 octobre 2019.



CAMEROUN - FRANCE : UNE RELATION DYNAMIQUE ET DIVERSIFIÉE

Le Cameroun occupe une place particulière dans la relation entre la France et les Etats africains, du fait, entre autres, du destin de cette Nation, de sa position géographique et stratégique au cœur de l'Afrique, de ses atouts naturels, économiques et sociologiques, culturels et sportifs, de sa riche et intelligente population.

Des relations diplomatiques et politiques fortement ancrées

Le Cameroun et la France ont établi leurs relations diplomatiques en 1960, au niveau des Ambassadeurs. Depuis plus de six (06) décennies, les deux (02) pays entretiennent des relations mutuellement bénéfiques.

La coopération entre Yaoundé et Paris est dynamique et se manifeste, entre autres, par la présence d'Ambassades dans les deux (02) capitales respectives et une animation diplomatique notable, marquée principalement par des visites régulières et réciproques des hautes personnalités Etatiques.

Côté français, la dernière visite officielle d'un Président de la République française au Cameroun est celle de Monsieur François Hollande, le 03 juillet 2015. Avant lui, plusieurs Chefs d'Etat français ont été accueillis au Cameroun, notamment les Présidents Georges POMPIDOU (1971), Valéry GISCARD D'ESTAING (1978), François MITTERRAND (1983) et Jacques CHIRAC (1999). Le Président Emmanuel MACRON est donc le sixième Chef d'Etat français à effectuer une visite officielle au Cameroun durant les cinq (05) décennies écoulées.

Quant au Chef de l'Etat, Paul BIYA, il a été reçu plusieurs fois en France depuis son accession à la Magistrature Suprême en 1982, soit en visite d'Etat, soit en visite officielle. Sa dernière visite officielle en France a eu lieu les 12 et 13 novembre 2019.

Concernant les représentants des deux (02) pays, S. E. Christophe GUILHOU est l'Ambassadeur de France au Cameroun. Il a présenté des copies figurées de ses lettres de créance, le 1^{er} août 2019, et ses lettres de créance au Chef de l'Etat, Paul BIYA, le 24 septembre 2019.

S. E. André Magnus EKOUMOU, est l'Ambassadeur du Cameroun en France. Il a été nommé par décret présidentiel, le 30 juin 2020, et a présenté ses lettres de créance au Président français, le 05 octobre 2020.

Repères historiques

La France a administré une grande partie du Cameroun sous le mandat de la Société des Nations (SDN), ensuite, sous la tutelle de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

C'est au lendemain de la Deuxième guerre mondiale, dans le cadre de l'Union française, que le Cameroun se voit octroyer le statut de « territoire associé », avec accès aux Assemblées françaises, où ses représentants vont siéger.

Comme « territoire sous tutelle », le Cameroun a dû faire face aux épreuves, surmonter, voire braver des postures et des barrières politiques, diplomatiques, culturelles, idéologiques, certaines, aussi rugueuses, qu'incompréhensibles, pour sortir de la puissance tutélaire (coloniale) et acquérir son indépendance.

L'indépendance du Cameroun, proclamée le 1^{er} janvier 1960, s'agissant principalement de la partie orientale du pays, est l'un des

faits les plus marquants et fondateurs de la relation entre le Cameroun et la France.

L'évocation de ces traits de l'histoire ne saurait éluder le rapprochement psychologique, ni la dimension affective entre le Cameroun et la France, entre les peuples camerounais et français, bien au contraire.

C'est en France qu'a été formée la grande majorité des élites du Cameroun, notamment la première classe dirigeante de l'après indépendance. Et, de façon globale, tout au long des décennies écoulées, la France est restée la destination privilégiée des Camerounais pour des raisons diverses (études supérieures, recherches, activités commerciales et économiques, sports, culture, etc.).

Les données officielles attestent qu'au plan consulaire, le nombre de ressortissants camerounais détenteurs de titres ou autorisations de séjour en France aujourd'hui, est estimé à soixante (60) mille. Tandis que plus de six mille quatre cent trente-trois (6433) français immatriculés résident au Cameroun, et un peu plus de sept (07) mille camerounais étudient en France.

La mémoire de l'histoire nous renseigne sur la convergence de vues d'ensemble entre les dirigeants des deux (02) pays sur des sujets d'intérêt commun malgré quelques péripéties circonstancielles et autres avatars conjoncturels.

Le vaste champ de la coopération bilatérale

La coopération entre la France et le Cameroun est dense, riche et variée. Elle couvre plusieurs domaines, et est régie par des accords multiformes et multisectoriels, signés et renouvelés, selon les cas, tout au long des décennies écoulées, depuis l'indépendance du Cameroun.

Le socle de l'amitié et de la solidarité

L'amitié et la solidarité entre les deux peuples sont réelles. La coopération ancienne et profonde entre le Cameroun et la France repose sur un cadre juridique solide.

De nombreux accords ont été signés dès les aurores de l'indépendance du Cameroun pour accompagner le jeune Etat à prendre ses marques dans la quête du développement socio-économique, et entrevoir son avenir.

Avec l'avènement du Renouveau National en 1982, sous l'impulsion de son illustre promoteur, le Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, l'option dans les accords de partenariat a été mise aussi bien sur le développement intégral du Cameroun, que dans la construction d'un Etat moderne et démocratique.

Au cours de la décade écoulée, 2010-2020, par exemple, face aux nombreux défis sécuritaires auxquels il a dû faire face, le Cameroun a pu compter sur ses partenaires de toujours, dont la France.

La principale préoccupation étant ici, d'éradiquer Boko Haram et ses actes terroristes immondes dans la région de l'Extrême-Nord du pays.

C'est d'ailleurs lors du sommet sur la sécurité au Nigeria organisé à Paris, le 17 mai 2014, à l'initiative de la France, que le Président Paul BIYA avait officiellement déclaré la guerre au groupe terroriste Boko Haram.

Les défis sécuritaires sont aussi relatifs à la piraterie dans le golfe de Guinée, les incursions des bandes armées issues de la RCA, et, bien sûr, l'horreur et la désolation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest orchestrées et entretenues par des individus se revendiquant d'un mouvement



sécessionniste, armés et financés par des commanditaires tapis dans l'ombre dans des pays étrangers.

Renforcement du partenariat dans la quête de l'émergence

Parallèlement aux défis sécuritaires, le Cameroun a renforcé son partenariat avec la France dans sa quête d'émergence. C'est dans cette perspective que le Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA, a tenu lui-même, à dévoiler sa démarche, en recevant l'ancien Président français, François HOLLANDE, le 03 Juillet 2015, au Palais de l'Unité à Yaoundé. A cet égard, son propos lors du toast a été sans équivoque :

« L'histoire et mon expérience des rapports entre les hommes et les Etats m'ont enseigné qu'entre amis, ce qui compte le plus, ce n'est pas le temps qu'on passe ensemble. Ce qui compte le plus, c'est, je le crois profondément, la qualité, la profondeur, la sincérité et la richesse des liens. »

Avant d'ajouter plus loin :

« La France nous accompagne dans la construction d'un Etat moderne. Il est donc tout à fait normal de compter sur notre allié de toujours, aussi bien dans notre marche vers l'émergence, que dans la croisade contre la corruption, le terrorisme et l'insécurité ».

Allègement de la dette dans le cadre de la lutte contre le COVID-19

Dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, le plaidoyer de la France au sein du Club de Paris et du G20, a permis de parvenir à un moratoire du service de la dette des pays les plus pauvres en 2020, ce qui se traduit concrètement par un allègement de 230 milliards de FCFA pour l'économie camerounaise, dont 60 milliards comme part de la France.

L'accord y relatif a été signé le 18 décembre 2020.

En outre, l'Agence Française de Développement (AFD) a fourni en 2020, un appui multidimensionnel au Cameroun à travers le lancement de l'initiative « COVID-19-Santé en commun », de 1,2 milliard d'euros, dont 150 millions de dons et un milliard d'euros sous forme de prêts, afin de répondre aux enjeux à court terme des pays ou des banques publiques de développement partenaires de l'AFD.

Au total, en 2020, 11,5 M€ ont été octroyés par l'AFD au Cameroun dont 10 M€ en urgence pour la riposte sous forme d'appui budgétaire.

Sécurité, Défense et assistance humanitaire

L'assistance française intervient traditionnellement dans trois (03) domaines: l'assistance en personnel, l'aide à la formation et l'aide matérielle.

Le Cameroun et la France ont signé un accord de défense le 21 mai 2009.

Enfin, la contribution de la France à l'assistance humanitaire au Cameroun pour l'année 2019, s'élevait à 1,24 milliard de FCFA, dont 400 millions de FCFA pour la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, 520 millions de FCFA pour des missions d'urgence dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord, ainsi que 320 millions de FCFA pour des projets de résilience dans le cadre de la mission de stabilisation.

Pour l'année 2020, ces financements humanitaires étaient de deux (02) milliards de FCFA.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE, COMMERCIALE ET TECHNIQUE

En dépit des mutations inévitables survenues depuis l'indépendance, les partenaires camerounais et français se sont efforcés de ne pas remettre en cause leurs rapports, et de sauvegarder l'esprit qui avait présidé à l'élaboration de leurs premiers partenariats. Ce pan de la coopération entre le Cameroun et la France consacre la place prépondérante de la France dans l'économie camerounaise. Celle-ci se déploie à trois (03) niveaux : l'assistance technique, le financement des projets de développement et l'appui à l'ajustement structurel.

A titre d'illustration, dans le cadre de l'initiative PPTTE, la France a proposé au Cameroun en Avril 2002, un « Contrat de Désendettement Développement » (C2D) qui est une approche française de remise de la dette publique au développement. Ce contrat devrait permettre d'effacer, à partir de 2003, 65 milliards de FCFA par an sur une période de dix (10) ans.

- Le premier C2D a été signé le 22 juin 2006 pour cinq (05) années avec un montant de 352 milliards de FCFA. Ces financements ont été orientés vers cinq (05) secteurs prioritaires: l'éducation de base, la santé, l'agriculture et le développement rural, l'environnement et les infrastructures urbaines et routières;
- Le second C2D a été signé le 1^{er} juillet 2001 à Yaoundé, pour un montant de 214 milliards de FCFA sur cinq (05) ans (2011-2016);
- Le troisième C2D a été signé le 30 juin 2016 pour une période de huit (08) ans, avec une enveloppe d'un montant

de 401 milliards de FCFA dédiée à l'agriculture (119 milliards de FCFA) et à la construction des infrastructures urbaines (102 milliards de FCFA).

L'AFD a aussi contribué au développement des infrastructures à travers le programme « Capitales Régionales » déployé à Bafoussam, Bertoua, Bamenda, Bertoua, Garoua et Maroua. Ces crédits ont permis de bitumer 27 km de route, puis de construire 52 boutiques et de réhabiliter deux Hôtels de ville. De même, 90 milliards de FCFA ont été mobilisés par l'AFD au Cameroun pour des projets de développement rural, de santé et des questions de gouvernance.

En début d'année, le gouvernement camerounais et l'AFD ont signé des conventions de prêts de 201 milliards de FCFA pour le soutien au budget de l'Etat et le développement des villes de Yaoundé et Buea.

Sur un autre plan, plusieurs missions économiques françaises ont séjourné au Cameroun en 2021. On peut citer la mission politique et économique de la Région Auvergne Rhône-Alpes (28 octobre au 03 décembre 2021), la mission business des PME AIX Marseille Provence (15 au 19 juin 2021).

En outre, un forum économique a réuni les milieux d'affaires français avec la Diaspora camerounaise, le jeudi 30 juin 2022 à l'Ambassade du Cameroun en France.

A travers une délégation conduite par le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), le Cameroun



vient de prendre part aux forums économiques du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN) le 23 juin dernier et au forum d'affaires de business France dédié à l'Afrique Centrale du 28 au 29 juin 2022 à Paris.

S'agissant du secteur privé, environ 200 entreprises, filiales de groupes français ou entreprises sont détenues par des ressortissants français au Cameroun. Leurs principaux secteurs d'activités sont l'exploitation pétrolière, l'agro-industrie, le bois, la cimenterie, les télécommunications, la distribution, le BTP et les grandes surfaces. Enfin, plusieurs entreprises françaises sont impliquées dans des projets d'envergure au Cameroun.

En matière commerciale, les exportations françaises se sont redressées en 2019 après quelques années de contraction. Le rebond des exportations à destination du Cameroun est porté par l'augmentation des ventes de produits agricoles (+119,9 %), composés à 95 % de céréales destinées à la fabrication de farine. Dans leur ensemble, les ventes de produits agroalimentaires progressent de 10,0 %. Les ventes de produits informatiques, électroniques (et optiques) et d'équipements électriques et ménagers affichent elles aussi un fort dynamisme avec des hausses respectives de 10,7 % et 6,6 % sur un an.

Les importations françaises depuis le Cameroun qui portent sur le beurre, les graisses et huiles de cacao, l'aluminium brut, le bois scié ou débité, la pâte de cacao et les bananes, connaissent une hausse de 3,6%.

La coopération technique entre le Cameroun et la France est tout aussi importante. Elle vise l'amélioration de la qualité de vie et le transfert des technologies. Dans l'enseignement supérieur, la France chiffre ces trois (03) dernières années à près de dix (10) mille, le nombre de jeunes camerounais qui suivent actuellement des études supérieures sur son territoire. Dans la même veine, un accord-cadre quinquennal de coopération universitaire France-Cameroun signé le 17 février 2020, est en vigueur en vue de faciliter les échanges entre les universités publiques du Cameroun et de France en matière de gouvernance universitaire et de recherche. Avec un accent mis sur les secteurs tels que la formation doctorale, le numérique et l'entrepreneuriat.

Enfin, des soutiens divers sont alloués à la mise en œuvre des projets de développement.

D'autres initiatives portent sur le soutien aux collectivités locales décentralisées dans la mise en œuvre de leur plan de développement et la gestion concertée des espaces ruraux, le développement des services sociaux de proximité, l'éducation primaire, la santé et le renforcement des exploitations agricoles domestiques.

Il s'agit de moderniser les techniques d'exploitation et de gestion grâce à la formation et l'insertion de jeunes agriculteurs, le conseil et le financement des entreprises rurales.

COOPÉRATION EN MATIÈRE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Financement de l'économie de la recherche

Dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), programme d'annulation et de reconversion de la dette bilatérale octroyée de manière additionnelle par la France, une étude sur l'économie de la recherche au Cameroun a été réalisée en collaboration avec le CIRAD. Son objectif global est de contribuer à optimiser les outils et les actions de la recherche scientifique au service du développement économique.

Appui au Centre de recherche sur les maladies émergentes et ré-émergentes (CREMER/IMPM)

Le projet de Recherche-action en Appui à la Riposte Africaine à la pandémie de COVID-19 (ARIACOV), financé par l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre de l'initiative « COVID-19 - Santé en commun », a pour objectif d'accompagner les autorités camerounaises et d'autres pays africains dans le renforcement des stratégies nationales de riposte.

Appui au Centre de bio-géosciences

Dans le cadre du C2D-Programme d'appui à la recherche (PAR), le Système National de Recherche et Innovation (SNRI) entend mettre en place un Centre en bio-géosciences de l'environnement pour fédérer les énergies et susciter une dynamique nationale, régionale et internationale autour des thématiques de recherche notamment les défis climatiques et environnementaux.

Aide à la formation des chercheurs camerounais

- Le C2D a aidé le Centre Pasteur du Cameroun à décentraliser le diagnostic moléculaire dans 17 laboratoires sur les neuf (09) régions qui ont réussi à appliquer la technique PCR en temps réel.

Le projet Afroscreen, pour sa part, vient renforcer le transfert des technologies des laboratoires retenus, au niveau du séquençage du SARS-COV-2. Cet appui qui était focalisé sur le transfert des technologies a, grâce à ce partenariat, permis d'appuyer les autres laboratoires en formation, matériels et réactifs;

- Une équipe « Hydro-bio géochimie de la zone critique » de l'UMR Géosciences Environnement de Toulouse (GET) travaille sur les cycles biogéochimiques et l'altération en milieu tropical forestier ou cultivé, à partir des suivi et bilan chimiques mais aussi des traceurs isotopiques naturels (uranium, silicium, strontium). Son chantier principal au Cameroun est le site du service national d'observation M-TROPICS basé à Nsimi, dans l'arrondissement de Zoétélé, région du Sud.

Cette mission a également effectué une visite au Laboratoire d'analyse géochimique des eaux (LAGE) de l'Institut de Recherche Géologique et Minière (IRGM) de Yaoundé, partenaire historique de l'IRD en matière de recherche hydrogéochimique, et à l'École Normale Supérieure de l'Université de Yaoundé I pour initier une collaboration avec le Laboratoire de Botanique Systématique et d'Ecologie (LaBoSystE);



- Grâce au CNRS, des étudiants en zoologie, biochimie et botanique de l'Université de Douala ont pu apprendre la théorie et la pratique des méthodes allant du traitement des échantillons biologiques pour une analyse génomique au sens large, à l'extraction de l'ADN et à sa caractérisation par des méthodes d'amplification spécifique (PCR) et par séquençage grâce aux derniers séquenceurs portables (MinION, Oxford Nanopore Technologies).

Amélioration de la qualité de vie

La Communauté Urbaine de Yaoundé a sollicité un don auprès du Ministère de l'Economie et des Finances français, pour la « mise en place d'outils de lutte contre la pollution atmosphérique à Yaoundé ».

Un groupement d'experts en aménagement et mobilité urbains durables (AtmoTrack, fournisseur de systèmes de suivi de la qualité de l'air, l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale) a pris part à cette expérience qui a pu réaliser la cartographie de la pollution de l'air sur le territoire de la ville.

GRANDS PROJETS REALISES AVEC L'APPUI DE L'AFD

2^{ème} pont sur le Wouri à Douala

Cet ouvrage dont la construction est achevée depuis 2017, contribue désormais à la fluidité du trafic très dense dans la capitale économique. Il contribue aussi au renforcement de l'intégration économique en Afrique Centrale en facilitant le transport sur les principaux corridors. L'ouvrage a coûté 150 milliards de FCFA.

Barrage hydroélectrique de Lom Pangar

Plus important projet énergétique du Cameroun, ce barrage hydroélectrique situé dans la région de l'Est, est emblématique de l'ambition du Cameroun de devenir un exportateur d'électricité dans la sous-région. Le barrage a créé une retenue d'eau de 540 km² et 06 milliards de m³, inondant une partie de l'immense forêt du département de Lom-et-Djerem. Afin de compenser la perte d'habitat des gorilles et des chimpanzés, la zone a été classée parc naturel et la chasse y est désormais proscrite. 1 500 habitants de la région ont dû être déplacés et relogés dans des villages alentours.

Le barrage de Lom Pangar aura coûté au final environ 300 milliards de francs CFA (460 millions d'euros), financés à hauteur de 50 milliards par l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et la Banque Européenne d'Investissement ainsi que l'Etat camerounais, à hauteur de 100 milliards de francs CFA dans le projet.

Projet de barrage hydroélectrique de Nachtigal

Situé sur le fleuve Sanaga au niveau des chutes de Nachtigal Amont, à 65 km au Nord-est de Yaoundé, l'ouvrage en construction sera doté à terme, d'une puissance installée de 420 MW (7×60 MW) et d'une production annuelle de 2970 GWh, soit environ 30% de la consommation électrique du Cameroun, optimisé entre 85% et 90 %, à l'horizon 2023- 2024, au profit des réseaux interconnectés Nord et Sud du pays.

Le Barrage de Nachtigal a bénéficié d'un prêt de l'AFD à hauteur de 150 M€ contracté à travers Nachtigal Hydro Power Company (NHPC) afin de financer la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance d'une centrale hydroélectrique au fil de l'eau de 420 MW sur le site.

Cette centrale permettra de fournir à terme près de 30 % de la production d'électricité du pays. La portée socio-économique de ce projet est sans précédent en Afrique : 1500 emplois directs. Les travaux du barrage ont démarré en février 2019 ; la mise en service des premières turbines est prévue en mi-2023 et l'opérationnalisation totale de l'ouvrage interviendra en mi-2024.

Le coût total du projet est estimé à 1,26 milliard d'euros. Il est financé à 24 % par des capitaux propres et à 76% par de la dette sénior. Celle-ci est portée à 15% par des prêts de banques locales garantis par la Banque Mondiale et à 61% par des prêts d'institutions de financement du développement, dont l'AFD (90M€) et Proparco filiale de l'AFD dédiée au secteur privé, (60M€).



Echangeur et giratoire de Nlongkak à Yaoundé.

Le financement de cet ouvrage situé au cœur de la capitale s'est élevé à 04 milliards de FCFA, issus du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D). L'Etat du Cameroun a injecté un montant de 07 milliards FCFA issus des fonds PPTTE inscrits dans son budget d'investissement public.

Route Batchenga-Ntui

Les travaux de ce tronçon (Batchenga-Ntui), long de 21,312 km, démarrés en février 2017 ont été conjointement financés par l'Etat du Cameroun et l'AFD, pour un montant global de 34,522 milliards. Il s'agit, en effet, d'un projet structurant, à très forte valeur ajoutée, qui s'inscrit dans le vaste programme en cours d'aménagement du corridor Batchenga - Ntui - Léna - Tibati (380,1 km), financé conjointement à hauteur de 34 522 816 532 FCFA par l'État du Cameroun, l'AFD, la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JAICA).

Les principaux bénéficiaires du projet sont les quatre (04) millions quatre cent mille habitants des régions du Centre et de l'Adamaoua, mais également de façon indirecte, les populations des régions situées dans la partie Ouest du Tchad compte tenu du caractère régional du projet.

Le pont sur la Sanaga (Nachtigal)

Ce pont, ouvert à la circulation en novembre 2019, fait partie des travaux de bitumage du projet de construction du Corridor Batchenga - Yoko - Tibati, long de 386 kilomètres. L'Etat du Cameroun, avec le concours de l'AFD, a financé les travaux de la première section, longue de 21,3 km, avec la construction du pont sur le fleuve Sanaga. Le projet compte six (06) lots en cours d'aménagement, pour un investissement global d'environ 360 milliards de FCFA.

Réalisé par l'entreprise Razel, le pont sur la Sanaga est un ouvrage long de 400 mètres et de 11,96 m de large portant sur deux (02) sens de circulation, avec des trottoirs de 1,25 m de part et d'autre. Le coût de construction s'est élevé à 12,3 milliards FCFA.

**VISITE OFFICIELLE DU PRÉSIDENT
EMMANUEL MACRON
AU CAMEROUN**

YAOUNDE | **25 - 27**
Juillet-July 2022

